



**Communications  
de la Municipalité**

**du 29 octobre 2013 au 29 avril 2014**

## **La Municipalité décide**

**10 décembre 2013**

### **Conseil d'Etat, suppression de la place d'armes de St-Maurice / Lavey**

D'informer le Conseil d'Etat du Canton de Vaud qu'elle souhaiterait rencontrer une délégation du Conseil d'Etat afin d'évoquer avec elle ses positions sur la suppression de la place d'armes de St-Maurice / Lavey et anticiper les différentes problématiques qu'elle devra traiter dans ce dossier.

### **Armasuisse Immobilier, suppression de la place d'armes de St-Maurice-Lavey**

D'informer Armasuisse Immobilier qu'elle souhaiterait les rencontrer afin d'évoquer avec eux ses positions sur la suppression de la place d'armes de St-Maurice / Lavey et anticiper les différentes problématiques qu'elle devra traiter dans ce dossier.

**21 janvier 2014**

### **Rallye du Chablais, partenariat 2014**

De signer un partenariat avec le Rallye du Chablais pour l'année 2014.

Prestations du Rallye du Chablais

#### Visibilité :

- Logo sur l'affiche SGA,
- Logo sur l'affiche standard,
- Logo sur la page du programme et documents officiels,
- Logo et lien sur le site internet,
- Mention "Lavey" dans les interventions médiatiques,
- Option selon disponibilité : Logo sur panel sponsors.

#### Prestations :

- 2 packs VIP pour le vendredi ou le samedi, selon disponibilité

Prestations de la commune de Lavey-Morcles

- Diffusion d'un e-mailing de sollicitation de bénévoles auprès de la population de Lavey-Morcles,
- Montant en espèce : CHF 10'000.-- +TVA / Facturation en janvier 2014.

### **Gederiviera - Gedechablais, convention**

De signer la convention d'accession à Gederiviera / Gedechablais, qui a pour but la mise en œuvre d'un système de sacs à ordures taxés harmonisé dans les périmètres de gestion des déchets. Il sera administré par les sociétés GEDREL SA, SADEC SA et VALORSA SA.

### **Mentor Citaku, exercice d'une activité accessoire**

D'autoriser M. Mentor Citaku, secrétaire municipal, à exercer une activité lucrative accessoire en fondant sa société de modélisation 3D – photos de synthèse. Cette autorisation est assortie des conditions suivantes :

- La Commune de Lavey-Morcles doit rester prioritaire à ses yeux,
- L'emprise sur ses activités professionnelles doit rester limitée à son strict minimum,
- Il aura le souci de préserver les intérêts et la réputation de la Commune,
- Il maintiendra, pour lui et pour autrui, une séparation claire entre ses deux activités.

### **APROTEC, contrat d'entretien pour matériel d'éclairage de secours**

De signer un contrat d'entretien pour le matériel d'éclairage de secours avec la société Aprotéc SA. Les prestations de maintenance comprennent :

- Les inspections périodiques des appareils (selon les normes de l'A.E.A.I.)
- Le contrôle visuel et technique
- La mise au point de l'installation
- Le remplacement des pièces défectueuses à un prix préférentiel
- Le nettoyage
- Les déplacements en cas de pannes en dehors des visites obligatoires
- L'information des personnes responsables des installations sur les mesures prendre, afin de maintenir les appareils d'éclairage de secours en bon état
- Deux visites annuelles.

Le prix forfaitaire pour l'abonnement annuel de maintenance est de Fr. 414.- (H.T.).

## **4 février 2014**

### **OQE Plaine du Rhône Sud, demande de soutien financier**

De signer un accord intercommunal concernant la demande de soutien financier pour le réseau OQE Plaine du Rhône Sud (projet de réseau écologique). Le pourcentage des surfaces agricoles utiles (SAU) de la commune de Lavey-Morcles est de 7%, la commune versera une somme de Fr. 700.-.

## **18 février 2014**

### **Augmentation des taxes eau et épuration, préavis N°7-8 / 2013**

D'appliquer les nouveaux tarifs eau et épuration conformément aux préavis 7 et 8 / 2013 soit :

#### Taxe sur l'eau

- Consommation par m3 : Fr. 1.70

#### Taxe épuration

- Taxe annuelle collecteurs par m2 de surface au sol : Fr. 1.00
- Taxe annuelle collecteurs par m3 d'eau consommée : Fr. 0.70
- Taxe annuelle d'épuration par m3 d'eau consommée : Fr. 0.60

### **Habitants de Vasselin, changement du nom de rue**

D'informer les habitants de Vasselin qu'en raison des nombreuses confusions entre la route de Vasselin sise à Lavey-Village est celle de Bex, elle a décidé de soumettre à l'office de l'information sur le territoire (OIT) un projet de changement du nom de rue « Route du Village Suisse ».

**1<sup>er</sup> avril 2014**

### **Sociétés locales, nouveau site internet de la Commune**

D'informer les sociétés locales de la mise en ligne du nouveau site internet de la commune. Elle les informe également qu'elles ont la possibilité de publier, dans la rubrique "Bulletin Communal", des informations concernant leur société.

**15 avril 2014**

### **Lieu de scolarisation des enfants de Lavey-Morcles, aux parents des élèves,**

D'informer les parents des élèves de Lavey-Village, qu'après une longue étude sur les possibilités de préserver un maximum de classes à Lavey-Village, la décision de la Municipalité St-Maurice a été prise. Par conséquent, les classes 1-2H et 3-4H (anciennement 1-2 enfantine et 1-2 primaire) resteront à Lavey-Village et les classes 5-6-7-8H redescendront à Saint-Maurice dès le mois d'août. La Municipalité de Lavey-Morcles regrette ce choix mais comprend les arguments apportés avec cette décision.

**29 avril 2014**

### **Office de l'information sur le territoire, projet de changement de nom de rue**

De soumettre pour étude et accord, à l'office de l'information sur le territoire, les projets de changement de noms de rue suivants :

- modification d'une partie de la Route des Têches en Impasse du Temple

*Actuellement le tronçon concerné est une excroissance de la route des Têches, laquelle n'est d'ailleurs pas accessible en voiture par ladite Route des Têches. L'accès en voiture à ce tronçon se fait au niveau de l'intersection entre la route du Stand et de la rue Centrale. L'objectif de cette modification vise à simplifier la localisation des habitations concernées en supprimant toute source d'ambiguïté.*

- modification de l'actuel Chemin de Vasselin en Route du Village Suisse.

*Une réelle confusion existe entre le Chemin de Vasselin, 1892 Lavey-Village et la Route de Vasselin, 1880 Bex, à proximité directe de la première nommée. En effet, ces routes homonymes sont contiguës et comportent une numérotation identique. Les services de livraison ainsi que les services de premiers secours se trompent régulièrement, ce qui est relativement dangereux dans le second cas. Le choix de ce nom est lié au lieu-dit du quartier qui s'appelle « Le Village Suisse ».*

## **La Municipalité prend acte**

**10.12.2013**

### **Service de la mobilité, projet d'extension du tarif Mobilis au Chablais vaudois**

D'une lettre du Service de la mobilité l'informant que le périmètre de la communauté tarifaire vaudoise (CTV) va s'étendre à l'entier du territoire cantonal. Ce projet d'extension aura pour objectif de pouvoir offrir le tarif Mobilis à tous les habitants du canton afin d'assurer une équité pour l'ensemble des utilisateurs des transports publics.

### **Service des routes, construction d'une passerelle sur le pont du Canal de fuite à Lavey-Village – Projet Lavey+**

D'une lettre de M. Dominique Blanc, chef de service au Service des routes, l'informant que les communes territoriales ont la responsabilité d'entretenir les trottoirs situés hors localité conformément à l'article 22 de la loi sur les routes. Cependant, dans le cadre du projet Lavey+, le service des routes accepte de prendre à sa charge une partie du coût des travaux afin d'assurer une sécurité optimale sur le pont du Canal de fuite. Cette aide est assortie à quelques conditions, telle que la nature des travaux, les dimensions minimales du trottoir, etc..

**21 janvier 2014**

### **Service de la sécurité civile et militaire, transformation des sirènes d'alarme à la population.**

D'une lettre du Service de la sécurité civile et militaire l'informant que l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), en collaboration avec le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), va entreprendre d'ici à la fin 2015, le remplacement complet du système de commande à distance du parc national des sirènes. Il sera par conséquent nécessaire de procéder à certaines transformations des raccordements et coffrets d'interfaces existants.

**18 février 2014**

### **Direction générale de l'environnement, approbation des règlements**

De l'approbation du règlement sur la distribution de l'eau et du règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux par la direction générale de l'environnement (DGE).

**4 mars 2014**

### **Municipalité de Bex, projet d'interconnexion des réseaux d'eau potable à la hauteur du pont sur le Courset**

D'une lettre de la Municipalité de Bex l'informant que le principe de raccordement du réseau d'eau potable avec la commune de Lavey-Morcles a été accepté.

**29 avril 2014**

**Préfecture d'Aigle, date des prochaines élections communales générales**

D'un email de la préfecture d'Aigle qui l'informe de la date des prochaines élections communales générales. Le Conseil d'Etat a choisi les dates suivantes :

- 28 février 2016 : élections des municipalités et des syndics des communes à conseil général, élections des conseils communaux élus à la proportionnelle, 1er tour des élections des conseils communaux élus à la majoritaire, 1er tour des municipalités des communes à conseil communal et 1er tour des conseils administratifs des fractions de commune;
- 20 mars 2016 : 2e tour des conseils communaux élus à la majoritaire, des municipalités et des conseils administratifs;
- 17 avril 2016 : 1er tour des élections des syndics des communes à conseils communaux, élection des suppléants dans les communes à conseil communal élu à la majoritaire et 1er tour de l'élection des présidents des conseils administratifs;
- 8 mai 2016 : 2e tour de l'élection des syndics et des présidents de conseils administratifs.

